

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A lire avec attention avant de remplir très lisiblement votre bulletin d'inscription ci-après.

Seuls les licenciés FFCT, et/ou les licenciés membres des fédérations étrangères pourront participer aux circuits de randonnées. Afin de nous permettre de nous organiser au mieux, le nombre de participants (cyclotouristes + accompagnateurs) sera limité en fonction des possibilités d'hébergement.

1 - Identité des participants

Licenciés FFCT et leur famille (ascendants, descendants, conjoints, concubins déclarés, pacsés, enfants sous tutelle). Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué à la permanence, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un badge pour le présenter à tous les contrôles.

L'utilisation de vélos à assistance électrique sur les circuits est strictement réservée aux licenciés autorisés par la fédération et l'usage de vélo avec moteur thermique est totalement proscrit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

Seuls les licenciés inscrits reçoivent des cartes de route et des plaques de cadre.

2 – Droits d'inscription

En accord avec la FFCT, les droits d'inscription reçus **après le 15 juillet 2012 seront majorés de 50%** sauf pour les étrangers, cachet de la poste faisant foi ou date d'envoi du courriel. Dans un souci d'équité, cette disposition sera systématiquement appliquée et tout dossier non conforme sera mis en litige ce qui retardera votre inscription.

Le tarif préférentiel de 14 euros s'applique aux seuls bénéficiaires de la **licence famille FFCT** : conjoint, concubin, pacsé licencié ou jeune de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié.

Une demande d'annulation pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit sera recevable avant la date du 15 juillet 2012. L'appréciation du cas de force majeure reste de la compétence exclusive du COSFIC.

Pour toute annulation après cette date, les droits d'inscription resteront acquis en totalité à l'organisation pour frais de constitution de dossier.

Les prestations Repas, Excursions, Randonnées Pédestres et Cyclo-Découvertes® **ne seront en aucun cas remboursées pour toute annulation postérieure au 15 juillet 2012.**

Toute absence de souscription d'une assurance contre les accidents corporels entraîne ipso facto la renonciation du participant à tout recours à l'encontre de l'organisation et de la FFCT au titre de ce risque.

3 – L'accueil des jeunes

L'accueil des jeunes se fera à l'espace jeunes situé dans l'enceinte de la permanence à Niort. Le bulletin d'inscription «jeunes» est à compléter **pour chaque enfant** et à joindre à votre dossier.

Ne pas oublier de renseigner le paragraphe 2 du bulletin individuel et familial.

4 – Hébergement

Les campings fédéraux sont situés à la périphérie de Niort (le plus éloigné à 9 km). Pour ces campings, **et cette année exceptionnellement, des navettes bus gratuites seront mises à disposition.**

Les organisateurs rappellent que les campings fédéraux sont des campings provisoires et, qu'à ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (pas d'électricité sur les emplacements). Un camping sera aménagé pour les personnes avec handicap, le signaler par courrier, ou dans la rubrique commentaire pour les inscriptions par internet, pour l'attribution d'emplacements dans ce camping.

Les hébergements collectifs sont situés proches de la permanence (le plus éloigné à 7 km). Les petits déjeuners ne sont pas compris dans le prix des hébergements collectifs. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis.

Hébergement chez l'habitant : remplissez le questionnaire page 2 et vous recevrez une proposition d'hébergement avec l'accusé de réception de votre inscription. Veillez à ne pas omettre le règlement forfaitaire prévu en page 3 pour participation aux frais induits par la recherche de logement. Aucun logement ne sera attribué sans réception du document d'inscription dûment complété.

Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble (campings, dortoirs ou logement chez l'habitant) regroupez vos dossiers d'inscriptions, précisez vos souhaits et transmettez-les par courrier ou dans la rubrique commentaire pour les inscriptions par internet. Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

5 – Restauration

Une restauration du terroir et de qualité se prépare à l'avance. Pour mieux vous servir et faciliter le travail du traiteur, inscrivez-vous dès maintenant. Les inscriptions sur place seront limitées.

Les repas du pique-nique du jeudi 9 Août ne se feront que sur réservation.

6 – Excursions

Rappel : l'inscription à la semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité.

La prestation comprend le transport, les entrées et l'accompagnement par des guides. Restauration : repas tiré du sac à la charge du participant.

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis.

N° dossier
Réservé à l'organisateur

Bulletin d'inscription individuel ou familial

4) Restauration (à la permanence)

	S	D	L	M	M	J	V	S	D	Nombre	Tarif	Montant (€)
Nombre de petits-déjeuners (3)										x	5 €	
Nombre de repas de midi (4)										x	14 €	
Nombre de repas du soir (4)										x	14 €	
Pique nique du jeudi 9 août										x	11 €	
Repas de clôture du samedi 11 août										x	26 €	
Repas buffet du dimanche 12 août midi										x	14 €	
SOUS TOTAL 4												

(3) Pour les personnes logées en hébergement collectif, le petit déjeuner pourra être pris à la permanence.

(4) pour les repas de midi et/ou du soir l'inscription doit en être faite la veille au soir à la permanence

5) Réservation Excursions - Nombre limité par jour réparties sur plusieurs visites. Repas tiré du sac à votre charge, transport et visites inclus.

	Nombre	Tarif	Montant (€)
Dimanche 5 août 2012			
⇒ Visite guidée de la ville de Niort et de son Donjon	x	13 €	
Lundi 6 août 2012			
⇒ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	x	43 €	
⇒ Grand Parc du Puy du Fou	x	41 €	
⇒ Journée découverte en Marais Poitevin : son écomusée – promenade en barque et dégustation	x	32 €	
⇒ Arsenal et fortification maritime : Rochefort - Citadelle de Brouage	x	39 €	
⇒ A la découverte des châteaux médiévaux des Rois d'Angleterre	x	38 €	
Mardi 7 août 2012			
⇒ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	x	43 €	
⇒ Grand Parc du Puy du Fou	x	41 €	
⇒ Déjeuner-croisière en Marais Poitevin	x	69 €	
⇒ Journée Pineau - Cognac et art roman	x	34 €	
⇒ Les trésors du Pays Mellois : Des mines d'argent des rois Francs à l'Abbaye Royale	x	38 €	
Mercredi 8 août 2012			
⇒ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	x	43 €	
⇒ Grand Parc du Puy du Fou	x	41 €	
⇒ Niort et le Marais Poitevin : L'empreinte de la Sèvre Niortaise, son donjon, ses ports, ses venelles	x	39 €	
⇒ Journée au parc du Futuroscope	x	47 €	
⇒ Promenade guidée nocturne en barque en Marais Poitevin (Coulon)	x	35 €	
Jeudi 9 août 2012			
⇒ Promenade guidée nocturne en barque en Marais Poitevin (Coulon)	x	35 €	
Vendredi 10 août 2012			
⇒ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	x	43 €	
⇒ Découverte pédestre Faune et Flore en Marais Poitevin : Guidage éco-animateur, barque – Parc Ornithologique	x	37 €	
⇒ Les traditions d'Antan : Des villages secrets au folklore poitevin - dégustation	x	32 €	
⇒ Grand Parc du Puy du Fou et Grand Spectacle de la Cinéscénie	x	62 €	
Samedi 11 août 2011			
⇒ La Rochelle et croisière inter-îles : Fort Boyard (approche) et Ile d'Aix	x	43 €	
⇒ Le Marais Poitevin : Ses moines bâtisseurs de l'Abbaye de Nieul et son habitat traditionnel	x	32 €	
⇒ Journée au parc du Futuroscope	x	47 €	
SOUS TOTAL 5			

Entre le 1 juin et le 15 juin en fonction du taux de remplissage des autocars, nous nous réservons la possibilité d'annuler et/ou de reporter votre choix. Vous retrouverez toutes ces excursions détaillées sur notre site SF2012.ffct.org à la rubrique « excursions »

Bulletin d'inscription individuel ou familial

6) Randonnées pédestres à la journée – limitées à 250 personnes réparties sur 5 randonnées de 50 personnes par jour, repas tiré du sac à votre charge ou organisation selon votre choix – transport en bus compris sauf pour le dimanche 5 août

Dimanche 5 août	Nombre	Tarif	Montant (€)
Les bords de Sèvre à Chauray (circuit fléché non accompagné)	X	GRATUIT	

Jeudi 9 août

Au pays du bon beurre dans la vallée de la Sèvre Niortaise (Facultatif : pique-nique à commander à la rubrique 4)	X	5 €	
---	---	-----	--

5 randonnées de 50 personnes par jour

Sélectionnez les jours
Et indiquer le nombre

Lundi 6, mardi 7, mercredi 8, Vendredi 10, Samedi 11	L M M V S					Tarif		REPAS		Montant (€)
	Nbre	Tarif	Nbre	Tarif						
<input type="checkbox"/> Le plateau Mellois, terre d'asile des Huguenots						16 €	+		9.5 €	
<input type="checkbox"/> La Rochelle et son littoral						25 €	+		9.5 €	
<input type="checkbox"/> Le massif forestier de Mervent-Vouvant et sur les traces des insurgés de Vendée						10 €	+		9.5 €	
<input type="checkbox"/> Parthenay la Médiévale et le Haut Val de Sèvre						17 €	+		9.5 €	
<input type="checkbox"/> La Venise Verte						12 €	+		9.5 €	
SOUS TOTAL 6										

7) Prestations VTT Tous les jours, des ravitaillements d'appoint spécifiques seront proposés gratuitement.

	Nombre	Tarif	Montant (€)
Samedi 11 août (Rallye raid et multi-activités sportives) – Limitée à 100 personnes	X	5 €	
SOUS TOTAL 7			

8) Cyclo-découvertes® - 60 km maxi – limitées à 160 personnes par jour (2 randonnées de 80 personnes par groupes de 20). Repas tiré du sac à votre charge ou organisation selon votre choix

Lieu de départ et distance de la permanence	Nbre		Tarif		REPAS		Montant (€)
					Nbre	Tarif	
Dimanche 5 <input type="checkbox"/> Visite de Niort (Permanence à Niort-Noron)			x 10 €				
Lundi 6 <input type="checkbox"/> A travers la grande Sylve d'Argenson (Javazay : 40 km)			x 10 €	+	X	9.5 €	
	<input type="checkbox"/> Sur les chemins des Huguenots (Celles/Belle : 21 km)		x 10 €	+	X	9.5 €	
Mardi 7 <input type="checkbox"/> Au pays des gueules noires (Ardin : 20 km)			x 10 €	+	X	9.5 €	
	<input type="checkbox"/> Fontaines, ponts et lavoirs (Frontenay Rohan Rohan : 13 km)		x 10 €	+	X	9.5 €	
Mercredi 8 <input type="checkbox"/> Le Marais Poitevin (Permanence à Niort-Noron)			x 10 €	+	X	9.5 €	
	<input type="checkbox"/> Au pays des gueules noires (Ardin : 20 km)		x 10 €	+	X	9.5 €	
Jeudi 9 <input type="checkbox"/> Au temps du Poitou Anglais (Permanence à Niort-Noron)			x 10 €		(Facultatif : pique-nique à commander à la rubrique 4)		
Vendredi 10 <input type="checkbox"/> De St-Agapit à Calvin (St-Maixent l'Ecole : 25 km)			x 10 €	+	X	9.5 €	
	<input type="checkbox"/> Au cœur de la Gâtine (St-Marc la Lande : 25 km)		x 10 €	+	X	9.5 €	
Samedi 11 <input type="checkbox"/> Le Marais Poitevin (Permanence à Niort-Noron)			x 10 €	+	X	9.5 €	
	<input type="checkbox"/> Randonnée en forêt de Chizé et la Vallée de la Boutonne (Beauvoir/Niort : 20 km)		x 10 €	+	X	9.5 €	
SOUS TOTAL 8							

9) Prestations diverses

	Nombre	Tarif	Montant (€)
Médaille souvenir de la Semaine Fédérale à Niort/Chauray	x	15 €	
Trophée barque du marais	x	15 €	
Vendredi 10 Août : Grand Spectacle de la Cinésécnie au PUY DU FOU (places limitées à 1 500)	x	42 €	
Transport inclus			
DVD souvenir (port inclus)	x	25 €	
Achat planche de tickets de valeur	x	20 €	
SOUS TOTAL 9			

TOTAL GÉNÉRAL : 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 =

€

Bulletin d'inscription individuel JEUNE

Nom du jeune : Prénom :
 Date de naissance : Age :
 N° de licence :
 Ligue : N° Club : Club :

Si le jeune participe à la semaine fédérale avec d'autres personnes que ses parents, indiquer les coordonnées des parents et du tuteur :
Père : Nom : Prénom :
 Adresse :
 N° de Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] N° de portable : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Courriel :
Mère : Nom : Prénom :
 Adresse :
 N° de Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] N° de portable : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Courriel :
Tuteur : Nom : Prénom :
 Adresse :
 N° de Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] N° de portable : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Courriel :

Accueil des jeunes licenciés

A Centre aéré : de 4 à 16 ans du 6 au 10 Août 2012	Nombre	Tarif	Montant (€)
Pour les moins de 4 ans (licence FFCT obligatoire) Contacter le Cosfic Niort/Chauray pour garderie et crèche éventuelle		80 €	
Total A			

B. Sorties vélo de 10 à 18 ans (licence FFCT obligatoire)

	<i>Sélectionnez les jours</i>							Nombre	Repas et Activités(*)	Montant (€)
	L	M	M	J	V	S				
▶ Vélo de route									10 €	
▶ VTT									10 €	
Total B										
Total A et/ou B										

A reporter page 3, sous total 2

(*) Repas obligatoire + activités annexes (bowling, soirée disco, soirée resto...)

La date limite d'inscription est fixée au 1er mai 2012

Joindre une photo récente de l'enfant.

La fiche Sanitaire OBLIGATOIRE (attention fiche recto/verso) est à télécharger sur le site du COSFIC <http://sf2012.ffct.org/> dans le menu « Inscriptions » ou à demander par écrit au COSFIC Niort/Chauray BP 30039 - 79182 Chauray Cédex - accompagné d'une enveloppe timbrée.

Accueil des jeunes à la journée :

A : Centre aéré

Accueil au centre aéré selon les horaires du centre aéré

B : Sorties Vélo

Ces sorties sont encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux.

Des circuits seront proposés chaque jour (départ de la permanence)

▶ de 50 à 100 km pour les routiers

▶ de 30 à 60 km pour les Vététistes

L'accueil des jeunes à la journée se fera entre 8 h 30 et 9 h à l'espace jeunes, fin d'accueil à 19 h.

Les enfants doivent être emmenés et repris par leur père, mère ou tuteur légal à l'espace jeunes.

Être autonome au point de vue matériel (chambre à air adaptée au vélo, démonte pneus, petits outillages)

Le casque bien réglé est obligatoire.

Ne pas agraffer, ni coller la photo, un trombone suffit et envoyer le tout au COSFIC par courrier : Commission Jeunes avec enveloppe timbrée pour confirmation (pour ceux qui ne possèdent pas Internet).

Il est impératif de signer et joindre les 2 documents (Bulletin d'inscription, fiche sanitaire).

A, le

Signature du représentant légal